

COMMUNE DE FONTAINE SOUS JOUY

Compte rendu de la réunion du 26 mai 2014

L'an deux mil quatorze, le vingt six du mois de Mai à 19h00, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réunie à la Mairie sous la Présidence de Monsieur Jacques POUCHIN, Maire

Etaient présents : MM. Jacques POUCHIN, Michel RIO, Raphaël NORBLIN, Frédéric DESDION, Thomas DEHAUMONT, Michel PHILIPPE, Aurélien LE BARON, Michel DUPAS, Luc HEBERT, Christophe MARON, Franck LAMBLARDY, Mmes Patricia BRAY, Isabelle BAILLY-PURNU, Laurence HUZE, Anne-Maïté TURMEL

Secrétaire de séance : Monsieur Thomas DEHAUMONT

nombre de membres en exercice : 15

nombre de membres présents : 15

nombre de membres votants: 15

date de la convocation : 20.05.2014

Monsieur le maire demande aux membres du Conseil municipal leur accord pour rajouter à l'ordre du jour de la réunion du Conseil municipal le PPRE (Plan Pluriannuel de restauration et d'entretien de la rivière d'Eure 2^{ème} section), les membres du Conseil municipal acceptent à l'unanimité de rajouter ce point à l'ordre du jour de cette séance.

URBANISME - ENVIRONNEMENT

Déclaration d'Intention d'Aliéner (DIA) :

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil municipal une déclaration d'intention d'aliéner concernant les biens situés à Fontaine sous Jouy à savoir:

- lieu dit Les Croisy (parcelles cadastrées D n°17 et D n°18) pour une superficie totale de 2410m².

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de ne pas exercer son droit de préemption urbain (DPU) sur ces parcelles mentionnées ci-dessus.

Le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à répondre à cette demande d'intention d'aliéner.

Plan Pluriannuel de Restauration et d'Entretien de la Rivière d'Eure 2^{ème} section (PPRE):

Ce PPRE est soumis à enquête publique sur le territoire des communes relevant du SIRE (Syndicat de la Rivière d'Eure) 2^{ème} section du 10 juin au 10 juillet 2014 inclus.

Monsieur Jean-François BARBANT et Monsieur Jean-Claude Sainsaulieu ont été désigné respectivement comme commissaires titulaire et suppléants. Le dossier d'enquête publique est consultable en Mairie aux jours et heures de permanence habituelles.

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil municipal d'écrire à Monsieur le Préfet de l'Eure pour lui indiquer que « le périmètre de cette étude incorpore, en accord avec le Conseil municipal, les affluents issus des « sources » de Fontaine sous Jouy qui ne sont pas situées dans le périmètre de responsabilité du SIRE 2.

Les propositions, élaborées pour ce secteur, pourront contribuer à l'établissement d'un plan pluriannuel de restauration et d'entretien particulier pour les sources, mais ne peuvent pas être incluses dans le projet de PPRE gérés par le SIRE 2, sans accord préalable du Conseil municipal ».

La commission Urbanisme-Environnement se réunira prochainement pour préparer les remarques à émettre dans le registre d'enquête publique.

TRAVAUX – VOIRIE- CHEMINS :

-Aire multisports : les équipements sportifs sont installés. Quelques personnes ont pénétré à l'intérieur de l'aire multisports, malgré l'interdiction affichée sur place du fait de l'engazonnement qui n'est pas fait et de l'humidité ambiante.

Une riveraine de l'aire multisports s'est plainte du jeté de balles/ballons et du bruit des personnes qui ont commencé à utiliser ces équipements malgré l'interdiction formulée par la mairie (pose sur place d'affiches d'interdiction de pénétrer dans les lieux).

Une demande de devis pour la pose de poteaux avec filets est demandée pour limiter les gênes occasionnées. Certains poteaux seront repeints en vert à la place de couleurs plus voyantes. La commission travaux analysera la possibilité de planter quelques arbres fruitiers.

-Flaques d'eau rue de la Poste : l'étude topographique et la maîtrise d'œuvre de l'assainissement en traverse sont lancés. Le coût des travaux sera analysé par la commission.

-Enrobé - Résidence sous la Ville : la mairie émet un accord de principe pour l'enrobé du chemin à la charge du lotisseur avec une participation de la mairie sur environ 47 mètres carré. Cette opération va permettre le lancement de la procédure d'acquisition par acte administratif.

-Rue des petits Bois : la rue des Petits Bois nécessite une remise en état, les travaux feront parti des priorités pour l'année 2015.

-Nettoyage des grilles et avaloirs : un nettoyage des grilles et avaloirs sera effectué dans les rues de la commune ces prochains jours par une entreprise spécialisée.

LOGEMENT MAIRIE :

Fixation du prix du loyer et des charges

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité pour le logement situé 2 rue du rosey (au-dessus de la Mairie) :

- de fixer le montant du loyer mensuel à 388 €; la participation forfaitaire sur charges à 50 € par mois;
- un dépôt de garantie d'un loyer mensuel, soit 388 € qui sera demandé au preneur à son entrée dans les lieux;

Le Conseil municipal donne l'autorisation à Monsieur le Maire pour signer le bail dans lequel sera indiqué ces montants.

AFFAIRES SCOLAIRES :

-Conseil d'école : le Conseil d'école s'est tenu le 15 avril dernier. L'effectif de l'école au 2^{ème} trimestre est de 115 élèves. Un exercice d'évacuation alerte incendie a eu lieu le 10 avril et il s'est bien très déroulé. Une initiation à l'utilisation du défibrillateur a eu lieu le 11 mars dernier avec les parents d'élève, les enseignants et le personnel communal.

2 sorties scolaires sont prévus cette année dont Biotropica et le musée du Quai Branly.

-Carnaval : le carnaval de l'école aura lieu le mardi 27 mai 2014 à 17h30, des jus de fruits ont été offerts et la recette issue de la vente de crêpes confectionnés par les parents d'élèves sera versée à la coopérative scolaire.

-fête de l'école : la fête de l'école aura lieu le vendredi 27 juin 2014 à 17h30.

-Jour d'école : il y aura classe le mercredi 11 juin 2014.

-Rythmes scolaires : la commune de Fontaine sous Jouy et association avec les communes d'Hardencourt-Cocherel, Jouy/Eure, St Vigor s'orientent vers un regroupement sur 2 jours de TAP (Temps d'Activité Périscolaire) les mardi et vendredi de 15h00 à 16h30 à l'école de Fontaine sous Jouy et les lundi et Jeudi de 15h00 à 16h30 à l'école de Jouy sur Eure. Pour ce qui est du mercredi après-midi, l'accueil de loisirs avec restauration le midi est en négociation

avec la CAPE. Il faudra présenter un projet pédagogique à l'Inspection Académique ; ce projet conditionne l'obtention d'une subvention de l'Etat. Une lettre « appel aux talents » a été distribuée dans le village pour demander aux habitants les activités susceptibles d'être réalisés à l'école, ces personnes doivent impérativement être diplômés (BAFA, CAP petite enfance...)

Une réunion aura lieu avec les parents d'élèves et les enseignants à la mairie le vendredi 30 mai 2014 pour finaliser le projet et le soumettre à l'inspection Académique.

Comptes rendus des syndicats et de la CAPE :

-SIEGE : une réunion du syndicat s'est tenue au Cadran le 4 mai dernier sous la Présidence de Monsieur Poniatowski. Le compte administratif 2013 a été voté à l'unanimité et fait apparaître un déficit d'investissement de 3 419 588 € et un excédent de fonctionnement de 25 214 278 €.

Le budget supplémentaire a été voté à l'unanimité en équilibre en section de fonctionnement (dépenses/recettes) pour 16 873 289€ et en section d'investissement (dépenses/recettes) pour 27 880 426€.

Le Comité syndical a autorisé le Président à lancer les procédures d'appel d'offres pour certains marchés de travaux et de fournitures pour 2015.

Le Comité syndical a autorisé le Président à engager les démarches avec les communes concernées pour la constitution d'un groupement de commandes d'énergie gazière interdépartemental.

-SICOSSE : suite au renouvellement des Conseils municipaux, le bureau du SICOSSE a été constitué. Monsieur Wallart est élu Président.

-SITS : un nouvel appel d'offres aura lieu en 2015 pour le transport scolaire. Le Président du syndicat a signalé des problèmes de discipline dans les cars notamment 5 enfants de Fontaine sous Jouy ont été repérés avec menace de sanction si leur mauvais comportement perdure.

-SIRE : l'élection des membres du bureau fera l'objet d'un nouveau vote prochainement.

-CAPE : le Conseil communautaire s'est réuni le 13 mai dernier pour finaliser les représentants de la CAPE au sein des organismes régionaux.

- ✓ Commission d'appel d'offre : pour le Conseil communautaire du 27 mai, une liste a été déposée le 26 mai au siège de la CAPE composée de 5 membres titulaires (dont Jacques Pouchin) et 5 membres suppléants représentant le secteur de la vallée d'Eure.

Informations diverses :

- SETOM : opération Propreté aura lieu le 7 septembre prochain.

- Pique-nique républicain : le pique-nique cette année aura lieu le 22 juin 2014 à 12h00, il se tiendra près du point vert

- Circuit tracteur en vallée d'Eure : quelques tracteurs anciens défilent en vallée d'Eure le samedi 1^{er} juin 2014.

- Bike Tour : une ballade en vélo à la découverte des villages et jardins fleuris est proposée par la CAPE le samedi 28 juin à 10h00 (rendez-vous devant le château de Croisy sur Eure).

- Fleurissement : la campagne des villes et villages fleuris est lancée. Le jury de secteur passera entre le 23 et le 27 juin et le jury départemental entre le 17 et 25 juillet 2014.

Prochaine réunion du Conseil municipal : Lundi 16 Juin 2014 à 19h00

NB : cette réunion est annulée et remplacée par celle du Vendredi 20 Juin 2014, du fait de la préparation des élections sénatoriales de septembre prochain.